

**Procès-verbal de la séance du
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
Du 26 avril 2017**

Présidence	M. Gallay, Président
Secrétaire	Mme Boulenaz
Scrutateurs	M. Schwarzentrub – M. Hauser
CODIR	4 Présents M. Barras, président – Mme Faraut-Linares – M. Blumenstein – M. Mühlemann
	1 excusé M. Gafner

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture de l'assemblée par le Président du Conseil Intercommunal
2. Contrôle des présences
3. Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès verbal de la séance du 27 septembre 2016
6. Communication des membres du Comité de Direction
7. Préavis n° 06-2017 – comptes 2016
8. Communication du Commandant Corthésy
9. Divers et propositions individuelles

1) Accueil, ouverture de l'assemblée

Le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée à 20H00 à la caserne de Genolier

2) Contrôle des présences

Communes présentes	14 communes (30 voix)
Communes excusées	Givrins (1 voix)
Commune absente	Arnex sur Nyon (1 voix)
Arrivées tardives au point 8 de l'ordre du jour	Nyon et Gingins (22 voix)

Le quorum est atteint avec 14 communes présentes (30 voix), l'assemblée peut valablement délibérer.

3) Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal

Monsieur Luc Badan – commune de Crassier

4) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté par 30 voix

5) Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2016

Le procès-verbal est accepté par 27 voix et 3 voix abstention

6) Communication des membres du Comité de Direction

M. Barras remercie chaleureusement la commune de Genolier pour son accueil au sein de la nouvelle caserne.

7) Préavis n° 06-2017 – comptes 2016

Monsieur Dugon, rapporteur de la commission de gestion et finances donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal d'adoption du préavis tel que présenté.

M. Patrick Nicole – commune de Signy relève que dans la décision du rapport de la commission de Gestion et Finances il y a une erreur au niveau de la date des comptes. Ce sont les comptes 2016 et non 2017.

M. Galibourg – commune de Saint-Cergue, s'interroge sur la modification à 10 ans de l'amortissement en 2016 (rachat véhicule) contre 15 ans en 2015.

M. Barras informe que suite à la proposition de l'organe de révision, le CODIR a décidé d'adapter le montant de l'amortissement à 10 ans.

M. Galibourg propose de revoir les charges et suggère de faire un fond de réserve de CHF 10'000.- sur 4 ou 5 ans.

M. Barras va tenir compte de cette remarque.

La Parole n'est plus demandée, le Président passe au vote à main levée :

Où le rapport de la Commission de gestion et finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour le Conseil Intercommunal décide :

- **D'approuver les comptes 2016 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction**

-

Résultat du vote : accepté à l'unanimité par 30 voix

8) Communications du Commandant Pierre-Yves Corthésy

Le Commandant remercie l'ensemble du conseil intercommunal du SDIS Nyon-Dôle pour son acceptation des comptes 2016.

Il informe l'assemblée que le début de l'année 2017 a été très chargé en grosses interventions.

Il annonce que l'ECA a mis à disposition du SDIS Nyon-Dôle 1 véhicule pour le DAP Bonmont et 1 remorque semoir pour ecoperle affectée à la caserne de Nyon.

Le 06 mai 2017 aura lieu le concours des pompiers à Cossonay et le SDIS sera représenté par 6 équipes.

Le 13 mai aura lieu les portes ouvertes de la nouvelle caserne de Genolier.

Le commandant remet à tous les membres du Conseil Intercommunal le rapport de gestion et d'activités 2016.

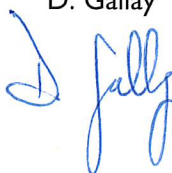
9) Divers et propositions individuelles

Néant

**La prochaine séance du Conseil Intercommunal
aura lieu le mercredi 26 septembre 2017 à 20H00 à la caserne de Nyon**

La séance est levée à 20H30 et est suivie par un apéritif offert par la commune de Genolier.

Le Président
D. Gallay



La Secrétaire
G. Boulenaz

